rée du cimetière central. Montant du devis : 1,650 francs.

L'héritage Catteau. — On a beaucoup parlé de ce fameux héritage depuis trois ou quatre ans; il était question d'un nombre fabuleux de millions et, de tous côtés, on a vu surgir des Catteau qui prétendaient avoir qualité pour réclamer leur part du gros lot. Mais en supposant que l'héritage existe; et tout en ne croyant pas à tant de millions, on peut affirmer qu'il y a quelque chose, le nombre des héritiers serait assez restreint, et ne s'étendrait pas au-delà des neveux de Henriette Catteau, demeurant eux ou leurs ayants-droits, à Tourcoing ou environs, et à Anvers.

Nous n'en dirons pas plus aujourd'hui : nous ajouterons seulement que Henriette Catteau est décédée à Gand en 1865, quatre ans après son fils, le capitaine Catteau, mort à Amsterdam en 1860 ou 1861, au retour d'un long voyage. Disons encore que les héritiers Catteau ont été appelés, dimanche dernier, au consulat belge, pour fournir des renseignements.

Un misérable. — Dimanche à 9 heures 1/4 du soir, Léonard Bécaluwe, âgé de 39 ans, domestique, actuellement sans place, déserteur belge, né à Meulebeke, s'est fait suivre dans une pâture à l'Epinette, sous prétexte de lui donner des cerises, par une petite fille de 7 ans, Marie L..., et s'est livré à de monstrueux attentats. En entendant la mère de la victime qui l'appelait, le misérable s'est enfui, et il n'est rentré son logement qu'à 5 heures du matin. Des agents l'attendaient et l'ont arrêté. Il a déclaré avoir passé la nuit dans un champ.

Une singulière coïncidence. — M. François Gennezon âgé de 28 ans, préposé de douanes, au Bouquet à moutons, commune de Wattrelos, était de service dans la campagne, dimanche vers minuit. Il dut à un certain moment s'éloigner de sa chaise d'embuscade sur laquelle il avait posé son révolver d'ordonnance. Un chien de fraudeur étant venu à passer, il le poursuivit pendant quelque temps, sans pouvoir l'atteindre. Quant il revint à son point de départ, son revolver avait disparu. On disait que l'arme avait été montrée, comme un trophée, par un fraudeur connu dans tout le quartier du Tilleul.

Une mauvaise farce. — M. Devoyel, boulanger, occupe, rue Honeisard, une maison fort en retrait sur l'alignement. Dimanche, vers 11 heures 1/2 du soir, pendant que Mme Devoyel était seule, six jeunes gens s'emparèrent d'un baquet déposé à l'extérieur et le lancèrent sur la toiture. Aux cris « au voleur ! » poussés par la dame de la maison, les mauvais farceurs prirent la fuite mais plusieurs avaient été reconnus, et tous seront poursuivis pour tapage nocturne et dommages causés à la propriété mobilière d'autrui.

Une oreille coupée. — Les bonnes langues du quartier s'étaient empressés d'insinuer que c'était le mari qui avait, d'un coup de dent, enlevé une oreille à sa femme !

Dimanche après-midi, Mme C..., cabaretière, rue du Clinquet, tomba si malheureusement, en sortant de son comptoir — sa tête portant sur l'appui en marbre — que l'oreille fut presque tranchée net, par le milieu. Le docteur Vaneufville a rapproché les deux parties au moyen d'une suture.

LILLE

Un vol de 12.000 francs à Lille. — Un vol de 12,000 francs de valeurs a été commis rue Notre-Dame, 73, chez une dame veuve. Après une absence de deux jours, elle s'est aperçu que des malfaiteurs s'étaient introduits dans son domicile et avaient enlevé la somme d'une armoire.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du lundi 25 juillet.* — PAR LA FENÊTRE. — Pendant que les époux Becquart de Roubaix étaient partis à leur travail, deux individus se sont introduits chez eux par la fenêtre et ont dérobé un veston et une balance dite romaine. C'est après avoir été poursuivis par des passants qui les avaient surpris sur le fait, qu'ils ont été tous deux arrêtés : ils s'appellent Edouard Verhulst et Emile Vulsteke et sont âgés de dix-neuf à vingt ans.

Un témoin qui a couru derrière les individus raconte ce qui s'est passé : « J'avais cru d'abord que ces gens qui s'enfuyaient étaient des fraudeurs, je n'avais pas bougé, mais quand j'ai su que c'étaient des voleurs, je me suis mis à leur poursuite... »

M. le Président. Alors; s'il s'était agi de fraudeurs, vous ne vous seriez pas dérangé. — Le témoin, d'un air très naturel : « Mais non ».

M. le président, souriant. «Voilà bien les habitudes à la frontière, pour ce qui touche la fraude. »

Verhulst et Vulstèke sont condamnés chacun à quatre mois d'emprisonnement.

SOUS UNE PORTE COCHÈRE rue de la Fosse-aux-Chênes à Roubaix, un nommé Jules Wulbrecht faisait une incongruité : l'habitant de la maison lui adresse des observations, mais l'homme tire un couteau de sa poche et le lui lance dans les jambes. Effrayé, le propriétaire s'enfuit; arrive alors un agent qui a toutes les peines du monde à conduire Wulbrecht au poste. Pendant tout le trajet Wulbrecht lance à l'agent force coups de poing et de pied. C'est ce qui lui vaut la comparution devant les juges correctionnels qui le condamnent à quarante jours.

UN TRISTE PERSONNAGE avait rue Labruyère à Roubaix, pénétré sous un prétexte quelconque, dans la maison d'un voisin, Michel. Il y avait trouvé seule la petite fille Marie, âgée de douze ans à peine : il eut alors une attitude des plus révoltantes.

Suivant ce qu'a raconté l'enfant, elle aurait eu à souffrir davantage des insistances de ce peu recommandable voisin, elle avait trouvé moyen de l'éloigner un moment et de profiter de ce qu'il était hors de l'habitation pour faire le verrou et l'empêcher de rentrer.

Ch. Vandenonck prétend à l'audience être l'objet d'une machination suscitée par sa femme dont il est séparé et par des amis de cette dernière. C'est du délit d'outrage public à la pudeur que Vandenouck a à répondre : il est condamné à trois mois d'emprisonnement et 16 francs d'amende.

CHEZ UN CULTIVATEUR de Croix, un jeune garçon a été surpris au moment où il faisait la maraude. Coût : un mois de correction. Me CONFORME.

Tribunal civil de Lille. — *Audience du lundi 25 juillet.* — PROCÈS DE CONTREFAÇON. — Le tribunal rendant son jugement dans l'action intentée par M. Parfait-Dubois, de Verviers à M. Mérette, ingénieur à Roubaix et Fouan et Cie de Tourcoing, pour contrefaçon d'une échardonneuse type Harmel, bien connu des peigneurs de laine à Roubaix et à Tourcoing, donne gain de cause au demandeur. Me CONFORME.

Le procès de Bellacoscia. — Acquittement. — Bastia, 25 juillet. — Dès huit heures du matin, les abords du palais de justice sont très animés. Quoique la figure du bandit soit aujourd'hui connue de tous, une foule énorme tient à le voir. Elle se presse sur tout le parcours que l'accusé doit suivre pour se rendre de la prison au palais de justice.

A dix heures, les gendarmes et le prisonnier quittent la prison. Ils sont escortés par la foule des curieux et par les nombreux parents et amis du bandit qui sont arrivés de Bocognano pour assister aux débats. Bellacoscia a une physionomie plutôt patriarcale que farouche. Son regard est doux. Il porte la barbe très longue. Il est vêtu comme la plupart des paysans corses : veste et pantalon de velours. Plusieurs de ses parents sont venus l'assister. Sa femme, qui a dû être fort belle, est auprès de la seillette.

Interrogé sur son identité, l'accusé déclare se nommer Antoine Bonelli, âgé de 67 ans, berger, demeurant à Bocognano, ne sachant pas où il est né, profession de voyageur *(sic)*.

Bastia, 25 juillet. — Le verdict du jury est négatif sur toutes les questions. En conséquence, la cour prononce l'acquittement d'Antoine Bonelli, dit « Bella-Coscia ».

Cette décision est accueillie par quelques applaudissements.

L'accusé mis aussitôt en liberté, ne témoigne aucune émotion. Plus de 2,000 personnes attendaient l'accusé à la sortie.

Ajaccio, 25 juillet. — Contrairement à ce qui avait été annoncé, Antoine Bellacoscia n'a point été mis en liberté. Il a été maintenu sous les verrous. Il sera mis à la disposition de l'autorité administrative.

CHAMBRES ET APPARTEMENTS A LOUER

(Voir le Tableau à la 4e page)

Chemin de fer du Nord. — *Excursion au Mont St-Michel et à Jersey.* — Nous apprenons que la Compagnie du chemin de fer du Nord met à la disposition des voyageurs, dans toutes les gares et stations de son réseau, des billets d'aller et retour à prix réduits pour une excursion au Mont St-Michel et à Jersey organisée par les Compagnies de chemins de fer avec le concours de l'agence des Voyages Economiques.

Le départ aura lieu de la gare de Paris (Montparnasse), le 30 juillet à 8 h. 45 du soir et le retour s'effectuera le 5 août, à 4 h. 30 du matin.

Les prix de l'excursion au départ des gares du Nord, varient selon l'éloignement du point de départ, savoir : 1re classe, entre 128,40 et 162,60; 2e classe entre 116,25 et 139,55. 1° Les billets de chemin de fer; 2° Les repas et séjours dans les hôtels correspondants de l'Agence des Voyages Economiques; 3° Les voitures et omnibus; 4° La visite des monuments et des musées; 5° Les guides et interprètes; le tout aux conditions du programme et de l'engagement de l'Agence remis à chaque excursionniste.

Les voyageurs pourront obtenir tous les renseignements désirables en s'adressant, soit aux services commerciaux (bureau des tarifs-voyageurs) de la Compagnie du Nord, soit à l'agence des Voyages Economiques, 17, rue du faubourg Montmartre et 10, rue Auber, à Paris.

PETITE CORRESPONDANCE

A. C. B. — 1° Un mois environ. Cette pièce vous sera adressée peut-être par M. le greffier du Tribunal civil de Lille. 2° Il n'est pas nécessaire de joindre un certificat à votre demande; il suffit de faire connaître votre situation et de réclamer les droits de sceaux.

F. C. — Ecrivez à M. le chef de division à Cherbourg (Equipages de la Flotte.) Faites connaître votre âge, votre profession, votre degré d'instruction et votre adresse exacte.

A. Z. — Par celui qui a signé le reçu. Vous avez été bien renseigné.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

FÉDÉRATION COLOMBOPHILE ROUBAISIENNE. — Dimanche 24 juillet, a eu lieu une grande solennité colombophile au siège de la fédération colombophile Roubaisienne chez M. Elie Catteau, à l'occasion de la distribution des prix du grand concours national Roubaisien, le 14 juillet. A partir de 6 heures l'immense local était bondé : à 7 heures, au moment de la distribution des prix, les amateurs étaient si nombreux qu'il était impossible de trouver encore une place. A 7 heures, la cérémonie a commencé sous la présidence de M. Adolphe Braux, vice-président : assisté de MM. Guillemin Pierre, secrétaire-adjoint; Verhaudringhien Jules, chef de matériel et entraîneur, Pragé Jules, archiviste, Joseph Wallaeys et Désiré Delannoy, comissaires.

A l'appel des principaux vainqueurs, chaque amateur lauréat était félicité par les membres de la commission et acclamé par l'assistance. Voici les noms des principaux primés : Série de 4 pigeons : 1er prix Blonde, magnifique cartel (don de M. Tiers-Lévy) : 2e Orgaert, Folie à l'éventail (prix de la ville); 3e D'Hooghe, service en argent (garnitures). — Série de 3 pigeons : 1er prix Bertou, magnifique service de ménage (don de M. Ed. Lecontet); 2e Draux, bronze, Victor Hugo (prix de la ville); 3e Declercq, vases étrusques, noir et chine (garnitures). — Série de 2 pigeons : 1er prix Debbock, La Sentinelle avancée (prix de la ville) : 2e Vanhoorne, l'Attaque en campagne (prix de la ville); 3e H. Catel, jolie jardinière (garnitures).

Série de 1 pigeons : 2e prix Castelain, service à liqueurs (prix de la ville); Pigeon désigné Vanoverloo, magnifique coupe (don de M. J. Lagache) 1er pigeon constaté Deprince don de M. Carette (maire de Roubaix); 2e Dutat, don de M. A. Desobry (adjoint au maire); 3e Lofield don de M. Roussel (industriel); 4e Godart don de M. Tiberghien (négociant); 5e Ballemont de M. Vandeputte, 6e Vannerage don de M. Duquennoy (conseillers municipaux); 7e Masquelin, 8e Dupont, 9e Verstraete, 10e Dufermont, 11e Labis.

Après la distribution des prix une délégation d'amateurs a chanté un vivat en l'honneur des membres de la commission pour la bonne organisation des concours de la fédération, et, en particulier de celui du 14 juillet. Et l'on s'est donné rendez-vous pour l'année prochaine.

Les amateurs ont été très satisfaits du classement fait par la fédération pour les prix d'excellence.

La commission remercie les généreux donateurs.

CONCOURS STE CLEMENT organisé par la société « L'Etoile Noir » de l' « Avenir du Tilleul », établie chez M. Watteau, rue des Fossés. Le lâcher a eu lieu à 6 h. 45. Temps calme. 495 pigeons étaient engagés. Voici les résultats :

1er prix Tiberghien 3p, 2e Dorcing 3p, 3e Kimpe 4p, 4e Kimpe 2p, 5e Delgrange 2p, 6e Lagache, 7e Frémaux 4p, 8e Leplat 3p, 10e Verstraete 4p, 11e Destoupelaere, 12e Watteau 3p, 13e Lamblin, 14e Libert 4p, 15e Florin 4p, 16e Dervaux, 17e Macquet, 18e Samal, 19e Senneville. Le premier pigeon a été constaté à 8 h. 14'55"; le dernier à 8 h 29'29".

— Dimanche 31 juillet, concours sur Creil, prix d'honneur 100 fr., organisé par « l'Union Fédérale colombophile » au siège de la société « le Lâcher » établie chez M. F. Verstraeten rue Béranger, au Blanc-Seau. Mise par pigeon 1 fr. 50. Les pigeons à 0,50 c. participeront aux prix d'honneur; poule unique à 0,25 c. Un prix par 50 inscriptions. Poules facultatives à 1, 2, 3 et 5 fr. Marquage au moyen de la bague en caoutchouc doublée et sondé J. Rosoor; Constatation obligatoire par l'appareil automatique Van den Bossche. Mise en panier samedi 30 courant de 3 à 6 heures 1/2 du soir.

TOURCOING. — Concours sur Saint-Just. — Voici le résultat du concours de pigeons sur Saint-Just organisé par l'Union fédérale tourquenoise, au siège de la société l'Union et Liberté, établie chez M. Alfred Bolin, à l'ancien Petit-Château, rue du Moulin-Fagot, qui a eu lieu dimanche 31 juillet. Lâcher des paniers, 6 heures du matin, vent Nord. Le convoyeur était M. Vierlinck.

1er prix Paul Biblek, 2e Louis Liagre, 3e Marcel Clarisse, 4e Deschemaekere, 5e Ernest Dufonrel, 6e Vancoliet, 7e Roy, 8e L. 9e Teupont, 10e Deherripon, 11e Louis Duforest; 12e Marcel Clarisse, 13e Louis Liagre, 14e Biebus, 15e Marcel Clarisse, 16e Martens, 17e Louis Verkamer, 18e Jules Baert, 19e Fremaux, 20e Vamarque, 21e Jules Lemaire, 22e Dufermont, 23e Dedryver, 24e Vanaverbeek, 25e Lemay, 26e Desrumeaux, 27e Bouloigne.

Prix hors concours. Poules à 3 francs 3e série Simon à 8 h. 35'37". 4e série Lemaire 8 h 35'18". 5e série Jules Lemaire 8 h. 36'14". 6e série Vancoliet 8 h 34'42". Le fer pigeon a été constaté à 8 h. 28' 14" avec une vitesse de 981 m 89 à la minute Le dernier à 8 h 36'27" avec une vitesse de 935 mètres 85 à la minute.

TIRS A L'ARC

TOURCOING. — M. Vanseveraine cabaretier aux Bois archers prie de l'abattoir, a l'honneur d'informer les amateurs qu'il fera tirer chez lui des prix, au but le dimanche 31 juillet jour de la Saint-Christophe. La mise sera de 50 cent.

M. Pierre Wagnon cabaretier au Vert Baudet rue de Paris, a l'honneur d'informer les amateurs qu'il fera tirer chez lui des prix volants au but le lundi de la Saint-Christophe. La mise sera de 0,75 c.

— M. Jean Louis Lemoult, cabaretier rue de Gand 393 informe les amateurs qu'il fera tirer chez lui des prix volants au but le dimanche 31 juillet, la mise sera de 0,75 c.

— Mme veuve Castelain informe les amateurs qu'elle fera tirer chez elle des prix volants à l'oiseau au but, le lundi 8 août. La mise sera de 1 franc. On commencera à 3 heures.

JEUX DE BOULES A LA PLATINE

WATTRELOS. — La Plume et le Casino. Dimanche vers quatre heures après-midi comme nous l'avons annoncé les deux sociétés la Plume et le Casino se sont réunies à l'estaminet du petit royau rue du Moulin.

L'émulation était grande. Tous les sociétaires étaient présents.

La lutte a été chaude et n'a pas duré moins de 2 heures; elle n'a cependant pas donné aucun résultat. Un concert improvisé a clôturé cette fête de famille. La revanche sera donnée au Casino le 21 août prochain.

TOURCOING. — Dimanche 24 juillet a eu lieu un jeu de boule à la platine pour des jambons, chez M. Fidèle Barbieux, estaminet Fidèle, rue des Piats 225.

Il y avait 135 bouleurs.

Voici le résultat de ce jeu : 1er 2e et 3e prix chacun un jambon, 4e prix 5 francs, 5e 3 fr 6e 2 fr.

1er prix Charles Béart avec 12 points, 2e Cyrille Benoist id. 3e Emile Montois id 4e Arthur Scalbert avec 9 points. 5e Louis Guillerme avec 5 points, 6e Delsaux Henri avec 9 points Le jeu a commencé à 8 heures et s'est terminé à 11 heures

— Voici le résultat du jeu de boule à platine pour des jambons qui a eu lieu dimanche 24 juillet chez M. Vandestème, estaminet du « Pont d'Avelo » rue de Menaix. 1er prix, un jambon Pierre Pinoy, 10 points; 2e Charles Corbu 9 points ; 3e Paul Vanpare 9. points. Le jeu s'est terminé à 9 heures 1/2 du soir.

— M. Amand Scalbert-Deltombe, cabaretier contour Notre-Dame de Lourdes, a l'honneur d'informer les amateurs qu'il fera bouler à l'oiseau des jambons le dimanche 31 juillet. La mise sera de 0,50 centimes, on ne pourra prendre que cinq places.

— Mardi 2 août, aura lieu un grand jeu de boule à la platine à l'Hôtel des Voyageurs, rue des de l'Abattoir, 1er prix un magnifique porte-réveil en marbre sculpté et décoré; 2e prix, un porte-réveil en marbre. La mise sera de 0,50 cent.

— Dimanche 31 juillet aura lieu un grand jeu de boule à la platine chez M. Fidèle Barbieux, estaminet Fidèle, rue des Piats, 225, il y aura 320 francs de prix en espèces répartis comme suit :

1er prix 100 fr. ; 2e prix 75 fr. ; 3e prix 50 fr. ; 4e prix 35 fr.; 5e prix 25 fr.; 6e prix 15 fr. Il y aura en plus 2 primes de 40 fr. pour les 9. La bouloire étant couverte rien n'empêchera le jeu d'avoir lieu.

— M. Louis Montagne cabaretier au Beau Bouquet 145, rue de Gand a l'honneur d'informer les amateurs qu'il donnera chez lui un grand jeu de boule à la platine le dimanche 14 août; il y aura 300 francs de prix en espèces répartis comme suit : 1er prix 100 francs; 2e 75; 3e 50; 4e 35; 5e 25; 6e 15; la bouloire étant couverte rien n'empêchera le jeu d'avoir lieu.

— M Alphonse Codron, cabaretier rue de la Croix-Rouge, a l'honneur d'informer les amateurs qu'il donnera chez lui un jeu de boule à la platine pour des jambons le dimanche 31 juillet.

La mise sera de 40 centimes. Tout bouleur pourra prendre 5 places moyennant un peloton d'intervalle.

— M. Jean-Louis Lemoult, cabaretier 305, rue de Gand, informe les amateurs qu'il fera bouler chez lui des jambons à la platine le dimanche 31 juillet. La mise sera de 0,50 c. On ne pourra prendre que cinq places.

— A l'occasion du grand carrousel qui aura lieu le 15 août, quartier de Tournay-les-Pravas, M. Valry, cabaretier au Sabot Bleu, organisera un grand jeu de boule à la platine les dimanche 14 et lundi 15 août.

CARROUSEL ATTELÉ

TOURCOING. — Dimanche 14 août un grand carrousel attelé sera offert au bénéfice des pauvres du quartier de Tourcoing-les Francs et Mouveaux; 200 francs de prix en espèces répartis comme suit : Prix des hommes, 1er 40 francs; 2e 30; 3e 20; 4e 15; 5e 15; 6e et 7e 10; 8e et 9e 5 francs. Prix des dames, 1er 20 fr.; 2e 15; 3e 10; 4e et 5e 5 francs.

LES CONCOURS DE PINSONS

TOURCOING. — Dimanche 24 juillet a eu lieu chez M. Louis Duquesne, cabaretier, rue de la Malcense, un grand concours de pinsons.

En voici le résultat : 1er prix Decy 389 coups, 2e bas nombre Noël Hendequin 35, 3e Dervaux 285, 4e Louis Dumortier 218, 5e Théophile Debaurdenghien 207, 6e Louis Thérin 158.

— Lundi 1er août aura lieu chez M. Noël Hendequin dit Pireon, rue de la Malcense, un concours de pinsons. On posera à huit heures du matin. La mise sera de 0,50 cent.

— Lundi 1er août aura lieu chez M. Charles Carette, cabaretier au Champ de Mars, rue de Paris, un concours de pinsons. La mise sera de 0,50 centimes, on posera à 8 h. du matin.

NORD

Un incendie à Mons-en-Pevèle. — Dans la nuit de vendredi à samedi, un incendie s'est déclaré chez M. Joseph Hornain, cultivateur à Mons-en-Pévele et a détruit la grange et l'écurie. Un cheval a été brûlé vif. Les dégâts sont évaluées à 2000 francs environ.

Dunkerque. — *Un accident.* — Dimanche vers 9 heures du matin, un accident s'est produit près de la barrière du Chemin de fer, au passage à niveau de la rue de Calais. Le jeune Vangrevelinghe Gabriel, âgé de 6 ans, a été atteint et blessé au pied droit par la roue d'un camion appartenant à MM. Joye et Cie.

— *Tentative de suicide.* — Le sieur X.., préposé de douanes, a tenté de se suicider en se jetant dans le canal de la Canette. Il a pu être sauvé.

— *Un noyé.* — Hier après-midi des enfants pêchaient dans le fossé près de la porte Samaritaine; l'un d'eux, le jeune Pépet, âgé de 7 ans, demeurant à Saint-Pol, tomba à l'eau et disparut aussitôt.

Aux cris de ses camarades, plusieurs personnes accoururent, mais il était déjà trop tard, car lorsqu'on le retira l'asphyxie était complète. Le cadavre du pauvre petit a été transporté au domicile de ses parents.

— *Le feu d'artifice.* — Dimanche, dès 9 heures 1/2, une foule énorme stationnait dans les terrains en face de la gare : à 10 heures la première fusée s'élançait dans l'espace. On a surtout applaudi la pièce allégorique l'alliance franco-rusee.

PAS-DE-CALAIS

Une terrible chute à Boulogne-sur-Mer. — Alphonse Fronent, 32 ans, plâtrier, était occupé samedi après-midi à réparer le dôme de la cathédrale de Boulogne-sur-Mer. Il est tombé d'une hauteur de 48 mètres sur un amas de décombres. On l'a relevé et transporté à l'hôpital Saint-Louis, où il a reçu les soins d'un interne de service qui a constaté seulement des plaies contuses à la jambe droite et une plaie au genou gauche. Son état est satisfaisant.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 23 juillet.* — Jean Denaye, rue Saint-Antoine, fort Bayart, 21. — Germaine Bernaert, rue de la Gare, 49. — Jacques Watinne, rue Pellart, 36. — Arthur Hespel, rue du Tilleul, cour Vandaele, 9. — Georges Carlier, rue de la Guingette, cour Mullier, 7. — Marie Minniaert, Hôtel-Dieu. — Henri Gossart, Hôtel-Dieu. — Charles Lenglet, rue du Ballon, 68. — Albert Bodar, rue d'Alger, cour Mulescaulps, 3. — Philémon Sibaerd, rue Théde, 2. — *Mariages.* — Félix Nutte, 27 ans, rattacheur, rue de la Tuilerie, 28, et Angèle Malghem, 22 ans, ménagère, rue du Fort, 110. — Paul Jonville, 23 ans, cocher, rue du Chemin de Fer, au « Sapeur-Pompier », et Clotilde Devos, 21 ans, servante, à Roubaix. — Félix Ranstraete, 45 ans, fileur, rue d'Alger, à « Constantine », et Marie Devos, 30 ans, couturière, rue de la Conférence, 8. — Jean-Baptiste Delfosse, 49 ans, journalier, à Willems, et Eugénie Lecocq, 49 ans, journalière, rue Molière, maisons Bulteel. — *Déclarations de décès du 25 juillet.* — Gilquin, présenté sans vie, rue des Longs, 9. — Emile Castelain, 3 ans, rue de Tourcoing, 58. — Marcel Delargelle, 25 jours, boulevard de Strasbourg, 103. — Raymond Vandenbrouck, 9 mois, rue de la Guinguette, cour Tiberghien, 1. — Léonie Degoffroy, 48 mois, rue de Lannoy, 220. — Germaine Desmons, 2 mois, rue Beaurewaert, 86. — Julien Selosse, 49 ans, rue du Fontenoy, 9. — Jeanne Coppyn, 9 mois, rue de la Barbe d'Or, 6. — Fernand Lepers, 2 ans, rue Fourcroy, 41. — Félix Masseaux, 11 mois, rue Leverrier. — Gydé, présenté sans vie, rue Meyerbeer. — Gabrielle Catteau, 11 mois, rue des Anges, 106.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 24 juillet.* — Marie Fontaine, rue du Casino. — Hénri Semont, rue Fin de la Guerre. — Jean-Baptiste Leman, rue de la Latte. — Berthe Béglin, rue de l'Abattoir. — Madeleine Vanhoucke, rue de la Belle-Vue. — Aimée Pille, rue du Midi. — *Du 25.* — Georges Dejager, rue du Brun-Pain. — Alphonse Leclercq, rue de Solférino. — Ferdande Baisez, rue Saint-Pierre. — Henri Vandermarlière, Pont-de-Neuvice. — Georges Valcke, rue de la Belle-Vue. — *Mariages 23 juillet.* — Léon Desurmont, 25 ans, coiffeur, et Maria Verrougstraete, 22 ans, repasseuse. — *Déclarations de décès du 24 juillet.* — Bonaventure Vandeputte, 5 mois, ruelle Gathon Mazotte. — Jean-Baptiste Dutriez, 66 ans, tisserand, rue Malcence. — Henri Surmont, 1 an, à l'Epinette. — Pierre Vandorpe, 4 mois, rue du Blanc-Seau. — *Du 25.* — Florine Brutin, 56 ans, rue Moulin Tonton. — Angèle Libbrecht, 7 mois, rue du Jambon

LINSELLES. — *Déclarations de naissances du 16 au 22 juillet.* — Marie Roussel, la Vallée. — Louis Dhalluin, la Vignette. — *Mariages.* — Henri Roger, 36 ans, ouvrier de ferme, et Alphonsine Delebarre, 31 ans, tisserande, tous deux domiciliés à Linselles. — *Déclarations de décès du 16 au 22 juillet.* — Maurice Delvordre, 7 mois 1/2, rue de la Bassée. — Marguerite Delvordre, 7 mois 1/2, rue de Bassée. — Louis Dhalluin, 72 ans, le Blaton. — Jean-Baptiste Catteau, 69 ans, la Place. — Paul Vermandel, 26 ans, la Vignette.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille SELOSSE-DEBRABANT qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Julien SELOSSE, employé de la maison Jean-Baptiste Rousseau et Bleuez frères, décédé à Roubaix, le 23 juillet 1892, dans sa 50e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le jeudi 28 courant, à 9 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le mercredi 27, à 6 h. 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Fontenoy, 9.

Un Obit Solennel anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 27 juillet 1892, à 10 heures, pour le repos des âmes de Monsieur Florimond-Joseph BAYART, décédé à Roubaix, le 6 août 1850, dans sa 84e année, et de dame Adèle-Elisa PARENT, son épouse, présidente de la Conférence des dames de Saint-Vincent-de-Paul de la paroisse Notre-Dame, décédée à Roubaix, le 22 mars 1881, dans sa 84e année, administrés des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le mercredi 27 juillet 1892, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Dame Suzanne GUILLAUME, décédée à Roubaix, le 7 juin 1892, à l'âge de 39 ans et 4 mois, administrée du Sacrement de l'Extrême Onction. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

JUBILÉ EXTRAORDINAIRE DE N.-D. DE LOURDES. — **Pèlerinage national de Notre-Dame de Salut à Notre-Dame de Lourdes, 17-24 août 1892.** — Dix trains partent de Paris, le 17 août, avec un arrêt à Poitiers ou à Bordeaux. Sept autres partent d'Orléans, de Tours, du Mans, de Cahors et de Montpellier. Les billets sont prêts; les demander de suite.

Le train réservé aux hommes, prêtres et laïques, passe par Cahors et arrive à Lourdes un jour plus tôt, pour la retraite des hommes. Les œuvres, cercles, patronages, etc. doivent se faire représenter pour que ce groupe d'hommes soit, en cette année du Jubilé, un acte extraordinaire de foi et d'amour, que les difficultés, plus grandes que jamais, importent. S'inscrire au plus tôt pour ce train.

Prix des places (aller et retour). — De Paris, par Poitiers ou Bordeaux : 1re cl., 95 fr.; 2e cl., 60 fr.; 3e cl., 50 fr. — De Paris par Cahors (train des hommes) : 1re cl., 101 fr.; 2e cl., 63 fr.; 3e cl., 42 fr.

La distribution des billets a lieu au secrétariat de N.-D. de Salut, 8, rue François Ier, Paris.

La Compagnie du Nord accorde des billets individuels dans toutes ses gares pour rejoindre à Paris le Pèlerinage National. Réduction de 60 0/0 sur les prix anciens. De Roubaix à Paris aller et retour 45 fr. 70 en 3e classe et 71 fr. 40 en 2e classe. Soit en tout 55,70 en 3e classe et 81 fr. 40 en 2e classe valables à l'aller les 16 et 17 août et au retour les 24, 25 et 26 août par tous les trains qui ne sont pas express. Pour les obtenir, présenter à la gare une carte de pèleriu et le billet de Paris à Lourdes.

— La direction du pèlerinage national nous prie d'informer nos lecteurs que les billets sont presque épuisés pour le train qui est réservé aux pèlerins du Nord. Il faut les demander de suite si on veut être assuré de prendre part au pèlerinage.

TOUS LES PEUPLES

Ont considéré les cheveux comme le plus bel ornement de l'homme et de la femme. Ceux qui s'en voient dépourvus avant l'âge en éprouvent un regret amer qui va parfois jusqu'à la mélancolie. Si l'on veut éviter ce chagrin, il faut faire un usage régulier, pour l'entretien de la chevelure, de la LORION du Dr ROFF, dont la composition savante et bien raisonnée, nettoie la tête, fait disparaître les sécrétions qui empêchent la respiration de la peau, vivifie le cuir chevenu, arrêtent immédiatement la chute des cheveux et les fait repousser quand ils tombent... Le flacon 3 francs. Dépôt général, maison du Dr ROFF, rue Sainte-Catherine, 164, Bordeaux.

Dépôt : Tourcoing, Bruneau, phcn, 2, rue de Lille. 31530d

BELGIQUE

Mouscron. — *Collège St-Joseph.* — On nous écrit :

« Mercredi dernier, Mgr l'évêque de Bruges a confirmé 43 élèves du collège St-Joseph, et à trois heures Sa Grandeur a fait visite au collège. La salle de réception était splendidement décorée, et les élèves ont fait au prélat l'accueil le plus enthousiaste. Des discours ont été lus en français et en flamand, et Monseigneur y a répondu dans les mêmes langues, avec une bonté toute paternelle.

» Mgr Faict, malgré ses quatre-vingts ans, jouit d'une santé robuste, qui lui a permis de confirmer dans la matinée au-delà de mille enfants, et sa vigueur d'intelligence lui permet d'administrer encore le diocèse comme il le faisait il y a trente ans.

» Avant le départ de Sa Grandeur, en pleine cour, les élèves ont fait monter un ballon au cri de : Vive Monseigneur de Bruges !

» Dans la société de Sa Grandeur se trouvaient Mgr Debrabandere, vicaire-général; M. le chanoine Delbar, curé-doyen de Menin, ainsi que plusieurs autres ecclésiastiques et M. le bourgmestre Mullier avec plusieurs membres du Conseil communal et de la Fabrique d'église.

» Monseigneur a fait également visite au couvent des R. P. Barnabites et au pensionnat des Dames de Marie. »

— Aujourd'hui mardi 26 juillet, le collège célèbre la fête patronale de son digne Principal, M. l'abbé Moulaert. A onze heures, réception solennelle, et à 8 heures 1/2 du soir, concert et feu d'artifice dans les jardins de l'établissement.

Les anciens élèves y seront invités.

— *Amateurs de pommes de terre.* — Lundi, vers 1 heure 1/2, des agents en service au Haut-Judas, près du talus du chemin de fer, aperçurent deux jeunes gens faisant du feu à proximité de la ferme Wille. Les agents s'approchèrent : les gamins cuisaient des pommes de terre. Interrogés sur la provenance de cette nourriture, nos quidams déclarèrent l'avoir reçue en cadeau d'un inconnu. Malheureusement pour eux, quelques «choques» de pommes de terre étaient fraîchement ravagées dans un champ voisin. Conduits devant M. le commissaire de police, les jeunes gens déclarèrent se nommer Jules Decoster, 15 ans, garçon boucher à Tourcoing, et Carlos Amglade, exerçant la même profession. Ils seront poursuivis.

La situation économique de la Belgique ne paraît pas favorable cette année. Le produit effectif des impôts indirects, est, pour le premier semestre, inférieur de huit millions aux évaluations budgétaires. Les recettes des chemins de fer ont baissé de 1,200,000 francs. Les droits d'entrée sur le bétail et la viande, perçus au profit des communes, accusent une moins value. Seule, la vente des licences pour les cabarets, est en progression de 250,000 francs. C'est le résultat de l'agitation électorale.

Les importations sont en diminution de 5 0/0 et les exportations en augmentation de 8 0/0; cette dernière plus-value provient surtout de la réexportation des grains et farines Le gouvernement prépare un projet de surtaxe du tarif actuel et un système de confiscation « pire que la préemption, dit la *Réforme*, pour la perception des droits *ad valorem* »

Le concours de pompes à Bruxelles. — Hier a eu lieu le grand concours de pompes. De nombreuses délégations françaises ont pris part à ce concours. Les corps des pompiers de Saint-Ouen, de Levallois-Perret et de nombreuses villes du nord de la France ont été acclamés sur tout le parcours. Les pompiers de Saint-Ouen ont obtenu deux prix.

Enfant dévoré par un porc. — Un terrible malheur est arrivé au hameau de Wesembeck, sous Auderghem. Les époux V..., s'étaient rendus aux champs, laissant une petite fille de 7 mois dans son berceau. Pendant leur absence, un porc est entré dans la maison et s'est mis à dévorer une des mains du bébé, laquelle pendait hors du berceau.

Un passant, attiré par les cris de l'enfant, a mis en fuite l'animal. Le désespoir des parents faisait peine à voir. La main de la petite est presque entièrement mutilée. On craint un dénouement fatal.

VARIÉTÉS

LE RETOUR

I

Le soleil baissait à l'horizon.

Un homme, qui semblait avoir fait une longue route, s'arrêta sur le sommet d'une colline qui domine le bourg.

Son front était sillonné de rides profondes, sa barbe grise et inculte cachait presque entièrement ses traits. Il s'appuyait sur un bâton de houx.

Dans les yeux de cet homme brillait comme le reflet d'un bonheur lointain, dont il ne restait plus que le souvenir à demi effacé.

Le regard du voyageur s'arrêta sur une maison située à l'entrée du bourg. Cette maison tombait en ruines : aux murs grimpaient le chèvrefeuille et le lierre.

C'est là que s'était écoulée son enfance. Sur le seuil l'attendait sa mère, quand il revenait, le soir, de l'école, le visage barbouillé de mûres ou la culotte déchirée en grimpant dans les arbres pour dénicher des merles.

Combien de riches, s'ils avaient pu seulement entrevoir le calme de cet intérieur